



Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch

B.P. 164 L-9202 Diekirch T.: 80 32 14-1 Fax: 80 71 19

PARQUET GENERAL
SECRETARIAT

18 JUN 2024

Conc.: Avis sur l'amendement parlementaire quant au projet de loi portant mise en œuvre du règlement (UE) 2021/784 du parlement européen et du conseil du 29 avril 2021 relatif à la lutte contre la diffusion des contenus à caractère terroriste en ligne

Retourné à Madame le Procureur Général d'Etat comme suite à sa demande du 13 mai 2024 avec les observations suivantes :

Par transmis du 8 mai 2024, Madame la Ministre de la Justice a soumis à Madame le Procureur général d'Etat six amendements parlementaires au projet de loi portant la mise en œuvre du règlement (UE) 2021/784 du parlement européen et du conseil du 29 avril 2021 relatif à la lutte contre la diffusion des contenus à caractère terroriste en ligne, adoptés par la Commission de la Justice lors de sa réunion du 2 mai 2024.

Il y a lieu de relever que les modifications suggérées, en particulier la suppression de l'article 8 du projet de loi du 29 avril 2021, sont conformes et ne comportent aucune remarque particulière.

Diekirch, le 17 juin 2024.

Pour le Tribunal d'arrondissement de Diekirch,

Le Premier Vice-Président, Robert WELTER

